

Schweizerische Lebensrettungs-Gesellschaft SLRG
Société Suisse de Sauvetage SSS
Società Svizzera di Salvataggio SSS
Societad Svizra da Salvament SSS

Mitglied des Schweizerischen Roten Kreuzes SRK
Membre de la Croix-Rouge Suisse CRS
Membro della Croce Rossa Svizzera CRS



Règlement

Championnats Suisses SSS (CS SSS)

Sens et esprit des concours

Par un esprit de concours sportif et empreint de fair-play, les techniques et les capacités des nageurs doivent être améliorés et l'idée de sauvetage doit être maintenue.

Il n'est pas seulement question de victoire et de dixième de secondes, mais également de temps et de lieu pour des rencontres, des échanges d'idée et la camaraderie.

Principes

- Dans le présent règlement, toute désignation de personne, de statut ou de fonction s'entend indifféremment au féminin et au masculin.
- En cas de problème d'interprétation, c'est le texte allemand qui fait foi.

Auteur:

Commission de l'instruction SSS

Direction:

Responsable des concours SSS

Version 2007 (remplace version 2006)

Table des matières

1	Conditions de participation	3
2	Concours.....	3
2.1	Catégories	3
2.2	Nombre de concurrents.....	3
2.3	Disciplines.....	3
2.4	Répartition des lignes d'eau	3
3	Dispositions générales	4
3.1	Médecin	4
3.2	Matériel.....	4
3.3	Habillement / tenue	4
3.4	Lunettes de natation	4
3.5	Entraves	4
3.6	Nombre de lignes d'eau	4
3.7	Modification des équipes pendant le concours.....	4
4	Appréciation / classements	5
4.1	Appréciation.....	5
4.2	Classements	5
4.3	Prix / distinction.....	5
4.4	Disqualification.....	5
4.5	Arbitrage	6
4.6	Protêt	6
5	Départ / chronométrage	6
5.1	Le départ.....	6
5.2	Déroulement du départ	6
5.3	Faux départ.....	6
5.4	Chronométrage.....	6
5.5	Objections / protêt concernant le chronométrage.....	6
6	Règlement technique pour les concours	7
6.1	Relais avec ceinture de sauvetage 4 x 50 m	7
6.2	Relais avec planche de sauvetage.....	8
6.3	Relais avec mannequin.....	9
6.4	Nage d'obstacles	10
6.5	Relais avec corde de sauvetage (4 x 100 m)	10
6.6	Relais combiné avec palmes (4 x 50 m).....	11
6.7	Lancer de la balle de sauvetage (4 x 2 balles)	13
6.8	Concours de secourisme	13
7.	Tableau d'évaluation	14
8.	Représentation du responsable des concours SSS.....	14

1 Conditions de participation

Toute personne en possession d'un **brevet I valable** peut participer au Championnat Suisse de la SSS.

Avant les concours, les brevets et la feuille d'équipe signée par le chef d'équipe sont remis à l'organisateur.

2 Concours

2.1 Catégories

Il y a une catégorie dames et une catégorie hommes. Dans la catégorie hommes, des hommes et des femmes peuvent prendre le départ. Dans la catégorie dames, seules des femmes peuvent prendre le départ.

2.2 Nombre de concurrents

Une équipe est composée **d'au moins 4 et de maximum 6 concurrents**. Chaque section de la SSS peut inscrire **au maximum 4 équipes**. Chaque concurrent ne peut faire partie que d'une seule équipe.

2.3 Disciplines

Toutes les catégories disputent les mêmes disciplines.

Épreuves

1 Relais ceinture de sauvetage	4 x 50 m
2 Relais avec planche de sauvetage	4 x 50 m
3 Relais avec mannequins	4 x 25 m
4 Nage d'obstacles	4 x 50 m
5 Relais avec corde de sauvetage	4 x 100 m
6 Relais combiné	x 50 m
7 Lancer de la balle de sauvetage	4 x 2 balles
8 Concours de secourisme	4 participants

2.4 Répartition des lignes d'eau

Les lignes d'eau sont attribuées par rapport aux résultats réalisés l'année précédente. Les meilleures équipes sont engagées dans le dernier départ de chaque épreuve.

3 Dispositions générales

3.1 Médecin

Pendant toute la durée des concours, un médecin doit être présent sur place.

3.2 Matériel

Le matériel utilisé pendant la manifestation est mis à disposition par la SSS.

Exception: les palmes (matériel personnel). Le matériel ne peut être modifié. L'utilisation de matériel complémentaire ou auxiliaire n'est pas autorisée.

Le matériel de sauvetage est à porter et à utiliser selon son utilisation d'origine.

3.3 Habillement / tenue

Aucun concurrent ne doit porter ou utiliser quelque chose lui procurant un avantage illicite par rapport à d'autres concurrents, respectivement à d'autres équipes.

Tous les concurrents d'une même équipe portent les mêmes bonnets. Ces bonnets sont à organisés par les sections. Le choix de la couleur et du matériel incombe à chaque section. De manière idéale, le choix de la couleur / l'inscription sur le bonnet indique la provenance de chaque section. Des maillots de bains uniformes sont souhaités mais pas obligatoires.

Le numéro de départ attribué à l'équipe avant les concours est inscrit moyennant un feutre antiallergique et imperméable, de manière lisible, sur le bras gauche et le bras droit ainsi que sur la hanche gauche et la hanche droite.

Chez les personnes allergiques, en lieu et place des bras et des hanches, le numéro de départ peut être inscrit sur le bonnet. Le numéro de départ attribué est communiqué au plus tard lors de la séance des chefs d'équipes.

3.4 Lunettes de natation

Le port de lunettes de natation est en principe autorisé pour toutes les épreuves. (Exception: les plongeurs du relais combiné avec palmes (6.6.)).

3.5 Entraves

Lorsqu'un participant est gêné lors d'une épreuve dans sa ligne, il doit malgré tout terminer l'épreuve.

3.6 Nombre de lignes d'eau

Le règlement des concours s'applique à une piscine comprenant 8 lignes d'eau. Si le Championnat Suisse devait avoir lieu dans une piscine ne comptant seulement 6 lignes d'eau, une épreuve peut être supprimée. La décision finale incombe au responsable des concours SSS.

3.7 Modification des équipes pendant le concours

Si au sein d'une équipe, un participant ne peut prendre le départ (par ex. suite à une maladie ou un accident), il est possible de le faire remplacer par une autre personne. La décision finale incombe au responsable des concours SSS.

4 Appréciation / classements

4.1 Appréciation

Les performances sportives sont indiquées en temps et/ou en points. Ces indications sont évaluées à l'aide d'un tableau de taxation imposée par la SSS. De ces points sont déduits les éventuels points de pénalité. Les points négatifs ne sont pas classés. Le tableau d'évaluation fait partie intégrante du règlement (7).

4.2 Classements

Les classements suivants sont établis:

- Un classement par équipe et par catégorie pour chaque discipline. Le classement est déterminé par les temps réalisés. Pour le lancer des balles de sauvetage et le concours de secourisme, le classement est établi en fonction des points obtenus.
- Un classement général pour chaque catégorie.

Le classement est établi en fonction des points obtenus. En cas d'égalité de points, le meilleur temps total réalisé dans les épreuves 1 à 6 est déterminant.

4.3 Prix / distinction

- Des challenges pour les vainqueurs dans chaque catégorie
- Un challenge est attribué définitivement s'il est gagné 3 fois de suite ou 4 fois avec interruption.
- Le vainqueur définitif recherche, dans la mesure du possible, un donateur pour un nouveau challenge.
- Les places 1 à 3 dans le classement général de chaque catégorie sont récompensées par 6 médailles d'or, d'argent et de bronze.
- Les places 1 à 3 de chaque discipline sont récompensées par un diplôme.
- Chaque participant reçoit un cadeau souvenir. Le choix du cadeau incombe à l'organisateur.

4.4 Disqualification

Une déduction de points / une disqualification (0 points) est prononcée pour certaines épreuves si les équipes ne se rendent pas à temps au départ ou qui exécutent une discipline sans observer le présent règlement. Cette discipline fera néanmoins partie du décompte pour le classement général.

Une équipe sera disqualifiée de l'ensemble du concours si elle

- ne suit volontairement pas les indications ou viole le règlement (par exemple si un concurrent participe dans deux équipes différentes) ;
- modifie consciemment le matériel, ou
- emploie de l'aide qui lui procure un avantage illicite par rapport aux autres participants.

Les participants ne sont disqualifiés que dans des situations exceptionnelles.

La décision incombe au responsable des concours SSS.

4.5 Arbitrage

Le collège de l'arbitrage est composé du responsable des concours SSS (président), le secrétaire technique, le responsable des juges-arbitres, le responsable du chronométrage et d'un fonctionnaire désigné préalablement. Le collège de l'arbitrage décide en dernière instance.

4.6 Protêt

Chaque protêt doit être déposé par écrit auprès du secrétariat des concours au plus tard trente (30) minutes après la publication officielle des résultats. Le protêt doit être formulé par l'équipe concernée et signé par son responsable. Seules les équipes directement concernées peuvent déposer un protêt.

5 Départ / chronométrage

5.1 Le départ

Pour les épreuves énumérées ci-après, le départ est effectué par un plongeur :
Epreuves 1, 4, 5 et 6 (voir description des disciplines).

Pour les épreuves énumérées ci-après, le départ s'effectue dans l'eau :
Epreuves 2 et 3.

Pour les épreuves 7 et 8, le départ est indiqué de manière spéciale.

5.2 Déroulement du départ

Au signal du chef des concours (long sifflement), les participants s'alignent sur l'extrémité arrière des blocs de départ et attendent. Pour les épreuves où le départ est pris dans l'eau, les participants ou l'équipe se rendent dans l'eau. Puis, le chef des concours donne au starter le signal pour le départ. Au commandement « à vos marques », les participants prennent immédiatement leur position de départ (départ dans l'eau : une main, au moins, touche le bord du bassin). Lorsque tous les participants ou les équipes sont prêts, le starter donne le départ par un signal acoustique.

5.3 Faux départ

Lors d'un faux départ, le starter rappelle les participants et avertit le fautif. Lors d'un deuxième faux départ, l'équipe fautive (même si elle n'a pas été avertie jusqu'à présent) est sanctionnée d'une pénalité de 50 points. Chaque faux départ suivant est sanctionné de 50 points supplémentaires. Une ligne de faux départ est installée à 15 m. Le faux départ est annoncé sous l'eau par un signal acoustique (épreuve 6 ; sous l'eau).

5.4 Chronométrage

Le chronométrage est réalisé au 1/10 sec. Pour chaque départ donné, un deuxième chronomètre est utilisé. Un système de chronométrage électronique ou semi électronique peut être utilisé à condition de pouvoir compter sur une surveillance officielle et compétente. Les nageurs ne doivent en aucun cas être gênés par cette installation, ni lors du départ, ni lors des virages. L'installation électronique est mise en marche par le starter. En complément au chronométrage électronique, au moins un (1) chronométreur est engagé par ligne d'eau.

5.5 Objections / protêt concernant le chronométrage

Lorsque le classement des juges-arbitres ne coïncide pas avec les temps chronométrés, les juges-arbitres à l'arrivée déterminent l'attribution du rang du concurrent. Les deux

participants se verront attribuer le même temps, obtenu par la moyenne des deux temps chronométrés.

6 Règlement technique pour les concours

6.1 Relais avec ceinture de sauvetage 4 x 50 m

6.1.1 Description de la discipline

1. 50 m style libre
2. 50 m style libre avec palmes
3. 50 m style libre avec ceinture de sauvetage
4. 50 m style libre avec palmes, ceinture de sauvetage et remorquage du 3^e nageur.

Le premier nageur prend le départ avec un plongeon et nage sur 50 m en style libre (sans palmes).

Le deuxième nageur prend le départ en style libre et avec des palmes dès que le premier nageur a touché le bord du bassin.

Le troisième nageur part dès que le deuxième nageur a touché le bord. Il nage sur 50 m en style libre muni de la ceinture de sauvetage qu'il remorque derrière lui. La ceinture de sauvetage doit être fixée avant le départ.

Arrivée de l'autre côté du bassin, le troisième nageur enlève la ceinture et la transmet au quatrième nageur qui se trouve déjà dans l'eau équipé de palmes. Avec au moins une main, il touche le bord du bassin. Le troisième nageur prend le rôle de la victime et s'agrippe avec les deux mains sur la bouée. Le quatrième nageur la remorque en style libre sur une distance de 50 m. La victime peut soutenir le quatrième nageur en faisant les mouvements des jambes, mais les mains continuent à maintenir la bouée. Toute autre aide est interdite.

L'épreuve est terminée quand le quatrième nageur, au bout de 50 m touche le bord du bassin et que le troisième nageur maintient avec les deux mains la bouée (non pas la corde ou le passant de la ceinture).

6.1.2 Description du matériel

Les palmes:

La longueur des palmes ne doit pas excéder 65cm et la largeur 30 cm. Les palmes ne sont plus mesurées une fois chaussées. Le contrôle s'effectue de préférence à l'aide de chablons. Si un participant perd une ou les deux palmes, il n'est pas pour autant autorisé à refaire la discipline.

Ceinture de sauvetage:

Les ceintures de sauvetage doivent si possible répondre au standard australien AS2259. Elles sont mises à disposition.

6.1.3 Départ

Les nageurs 1,2 et 3 avec un plongeon.

Le nageur 4 dans l'eau.

6.1.4 Relais

Tout relais ne peut avoir lieu avant que le nageur précédent n'ait touché le bord du bassin.

6.1.5 Pénalités

- Faux départ du premier nageur (5.3.)

- Départ anticipé (= départ des participants 2 et 3 avant que le nageur précédent n'ait touché le bord, ou encore transmission de la ceinture de sauvetage avant que le nageur précédent n'ait touché le bord): **250 points**
- Le participant 4 saisit la ceinture de sauvetage avant que le participant 3 n'ait touché le bord: **250 points**
- La victime et/ou le participant 4 ne prennent le départ depuis le bord du bassin : **250 points**
- La victime ne tient pas la bouée: **150 points**
- La victime aide lors du remorquage ; uniquement les battements des jambes crawl sont permis ; elle ne tient pas la bouée avec les deux mains : **150 points**

6.1.6 Disqualification

- La victime perd le contact avec la ceinture de sauvetage après que le nageur 4 a passé la marque des 5 m (jusqu'ici, c'est le nageur 4 qui doit porter la ceinture de sauvetage).
- Le nageur 4 passe la marque des 5 m sans qu'il porte correctement la ceinture de sauvetage.
- Un nageur nage plus d'une des quatre distances (à l'exception du troisième nageur qui, après 50 m de nage en style libre avec la ceinture de sauvetage prend le rôle de victime sur 50 m).

6.2 Relais avec planche de sauvetage

6.2.1 Description de la discipline

Une équipe est composée de 4 concurrents. Chaque équipe dispose de 3 planches de sauvetage. Chaque équipe dispose de 2 lignes d'eau.

Le premier nageur se tient avec la planche dans l'eau. La poupe de la planche ainsi qu'une main de premier nageur touchent le bord du bassin. Après le signal de départ, le premier nageur se jette sur la planche et pagaye sur une distance de 50 m.

Arrivée à l'autre bord, c'est le deuxième nageur qui prend le départ identique au premier. Lors du contact avec le bord du bassin, le nageur doit maintenir le contact de sa planche avec au moins une main.

Chaque participant part et pagaye de manière identique au premier nageur. Lors du départ et lors des relais, les autres membres de l'équipe peuvent donner un coup de main.

L'épreuve est terminée si le dernier nageur a touché le bord avec sa planche.

6.2.2 Description du matériel

Planche de sauvetage:

Planche de sauvetage officielle de la SSS (est mise à disposition).

6.2.3 Départ

Le départ est effectué dans l'eau, selon la description de la discipline.

6.2.4 Virages

Selon la description de la discipline.

6.2.5 Pénalités

- Faux départ du premier nageur (5.3.)
- Sans toucher le bord avec la planche: **250 points**
- Aide par l'équipe lors du relais avant de toucher le bord: **250 points**
- Départ anticipés lors des relais: **150 points**

6.2.6 Disqualification

- Un nageur est engagé plus d'une fois dans la même discipline.

6.3. Relais avec mannequin

6.3.1. Description de la discipline

Le premier participant se trouve dans l'eau avec le mannequin. Le mannequin, de même qu'au moins une main du participant touchent le bord du bassin et le visage du mannequin doit se trouver hors de l'eau. Après le signal, le participant remorque le mannequin jusqu'au milieu du bassin (25 m), le transmet au deuxième participant qui, après avoir nagé 25 m et touché le bord du bassin, le transmet au troisième participant. Ce dernier le remorque à son tour sur 25 m avant de le transmettre au quatrième participant.

L'épreuve est terminée quand une partie du dernier nageur a touché le bord du bassin.

Modalités de remorquage:

- Le mannequin doit être remorqué et non pas poussé. (Dès que la tête du mannequin se trouve devant la tête du concurrent, il est considéré que ce dernier pousse le mannequin).
- Le participant doit montrer clairement que lors du remorquage du mannequin, il s'efforce à ce que le nez et/ou la bouche du mannequin soit hors de l'eau.

6.3.2. Description du matériel

Le mannequin réglementaire doit être étanche. Le poids du mannequin immergé est de 1.5 kg.

L'arrière de la tête du mannequin doit être peint d'une couleur différente par rapport au reste du mannequin et par rapport à la couleur de l'eau.

6.3.3. Départ

Le départ se fait dans l'eau. Les nageurs 2 et 4 se trouvent au milieu du bassin dans la zone de transmission.

6.3.4. Relais

Le participant qui remorque le mannequin ne doit pas le lâcher avant qu'il ait été repris par le concurrent suivant. Pendant ce deuxième relais, le troisième concurrent doit garder le contact avec le bord du bassin jusqu'au moment où il a saisi le mannequin. Il ne peut saisir le mannequin que lorsque le deuxième concurrent a touché le bord du bassin.

Le relais du mannequin du premier au deuxième participant est effectué entre les mètres 23 et 27, respectivement entre les mètres 73 et 77 pour celui du troisième au quatrième.

Après la transmission du mannequin, les nageurs 1 et 3 doivent immédiatement quitter la zone de relais en direction du côté du départ.

La zone du relais est signalée par deux lignes de fanions fixées au-dessus de la surface de l'eau.

6.3.5. Pénalités

- Faux départ du premier nageur (5.3.)
- Transmission incorrecte: **250 points**
- Départ anticipé (transmission du mannequin avant avoir touché le bord, ou départ anticipé du participant suivant) : **250 points**
- Transmission en dehors de la zone de transmission: **250 points**
- Le concurrent ne s'efforce pas de maintenir la bouche et le nez du mannequin hors de l'eau (plus de 50% de la distance sous l'eau) : **150 points**
- Lâcher le mannequin lors du remorquage: **150 points**

6.3.6. Disqualification

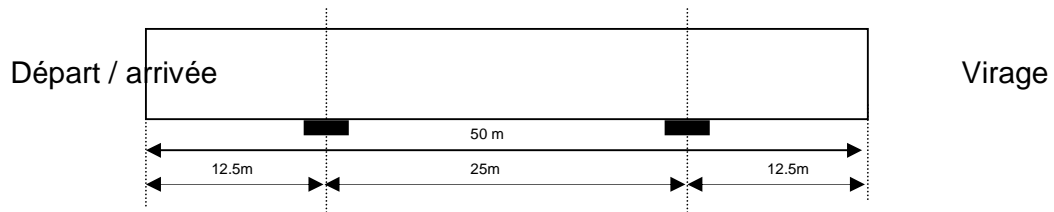
- Un nageur est engagé plus d'une fois dans la même discipline.

6.4. Nage d'obstacles

6.4.1. Description de la discipline

Après un plongeon de départ, le premier nageur nage 50 m en style libre et passe sous deux obstacles. Une fois arrivée de l'autre côté du bassin et ayant touché le bord, le nageur suivant prend le départ ; et ainsi de suite jusqu'au dernier concurrent.

Après le plongeon de départ, les concurrents doivent remonter à la surface avant de passer sous le premier obstacle. Après le passage sous un obstacle, le concurrent doit remonter à la surface. Remonter à la surface veut dire que la tête se trouve en dehors de l'eau.



6.4.2. Description du matériel

Les obstacles se trouvent à 12,5 m de chaque bord de bassin. La distance entre les obstacles s'élève à 25 m. Les obstacles ne doivent causer aucune blessure et peuvent être immergés jusqu'à 70 cm dans l'eau.

6.4.3. Départ

Le départ est effectué avec un plongeon.

6.4.4. Relais

Chaque relais ne peut être réalisé que lorsque le concurrent précédent a touché le bord du bassin.

6.4.5. Pénalités

- Faux départ du premier nageur (5.3.)
- Départ anticipé (= départ des participants 2, 3 et 4 avant que le participant précédent ait touché le bord du bassin): **250 points**
- Passer sur l'obstacle en lieu est place de dessous: **250 points**
- Le concurrent ne remonte pas à la surface après le plongeon de départ ni entre les deux obstacles : **150 points**

6.4.6. Disqualification

- Un nageur est engagé plus d'une fois dans la même discipline.

6.5. Relais avec corde de sauvetage (4 x 100 m)

6.5.1. Description de la discipline

Les concurrents se tiennent prêts au départ munis d'une corde de sauvetage et d'une ceinture. Un participant jouant le rôle de victime se trouve au côté opposé. Après le signal de départ, le premier participant nage avec la corde sur une distance de 50 m en style libre. Après avoir touché le bord du bassin, il saisit la victime sous les aisselles.

Sur le côté opposé, deux participants tirent alors sur le corde qui ramène le sauveteur et la victime au point de départ. Après avoir touché le bord du bassin, c'est au tour du prochain

participant de nager 50 m avec la corde et un autre participant se tient comme victime sur le côté opposé.

Lors du départ et lors des relais, les coéquipiers peuvent donner un coup de main après que leur camarade ait touché le bord du bassin, respectivement après le signal de départ. La victime est dans tous les cas inactive.

Au cours de l'épreuve, chaque participant doit prendre une fois le rôle de sauveteur (nageur) et une fois le rôle de victime.

La discipline est terminée quand le dernier sauveteur touche le bord du bassin.

6.5.2. Description du matériel

Corde de sauvetage DN mm 10, flottante, sur dévidoir (min. 55 m de long). Ceinture système SSS.

6.5.3. Départ

Plusieurs coups de sifflement de l'arbitre:

- le premier nageur s'annonce derrière de bloc de départ.
- les coéquipiers restent derrière.

Long coup de sifflement du starter :

- le nageur et les aides se tiennent prêts dans l'aire du bloc de départ.

Ordre par le starter „à vos marques"

- L'ensemble de l'équipe prend la position de départ.

Signal par le starter

- Départ.

Le bloc de départ et la corde (y compris la ceinture) ne peuvent être touchés qu'après le signal de départ.

6.5.4. Relais

Chaque relais ne peut être réalisé que lorsque le concurrent précédent a touché le bord du bassin.

6.5.5. Pénalités

- Faux départ du premier nageur (5.3.)
- Départ anticipé (= départ des participants 2, 3 et 4 avant que le concurrent précédent ait touché le bord du bassin): **250 points**
- La victime aide activement: **150 points**

6.5.6. Disqualification

- Si un des participants n'a pas eu au moins une fois le rôle de sauveteur (nageur) et au moins une fois le rôle de victime.

6.6. Relais combiné avec palmes (4 x 50 m)

6.6.1. Description de la discipline

50 m style libre avec palmes

50 m 50 m style libre avec palmes, dont 30 m sous l'eau avant de repêcher mannequin

50 m Remorquage d'un mannequin

50 m Remorquage d'un mannequin avec palmes

Le premier nageur exécute un plongeon et nage 50 m en style libre avec des palmes.

Après que le premier nageur ait touché le bord du bassin, c'est le nageur 2 qui prend le départ ; équipé de palmes, il nage au moins 30 m sous l'eau. Si le nageur ne nage pas les

50 m sous l'eau, il doit replonger entièrement au bout de la ligne. Avant de remonter à la surface, il doit repêcher un mannequin rempli d'eau. Ce mannequin est immergé au bout de la ligne d'eau ; le bout de son corps touche le bord du bassin. Lors du repêchage du mannequin, il doit arriver à la surface avant le nageur.

Le nageur 3 part après la remise du mannequin par le nageur 2. Le nageur 2 n'est pas obligé de toucher le bord du bassin. Le nageur 3 prend le départ dans l'eau. Lors de la prise en charge du mannequin par le nageur 3, ce dernier doit toucher le bord du bassin avec au moins une main. Le nageur 3 remorque le mannequin sur 50 m (sans les palmes).

Une fois le nageur 3 a touché le bord du bassin, c'est au nageur 4 de prendre en charge le mannequin et de le remorquer sur 50 m avec les palmes.

L'épreuve est terminée quand une partie du corps du quatrième nageur touche le bord du bassin.

Modalités de remorquage des nageurs 3 et 4:

- Le mannequin doit être remorqué et non pas poussé. (Dès que la tête du mannequin se trouve devant la tête du concurrent, il est considéré que ce dernier pousse le mannequin).
- Le participant doit montrer clairement que lors du remorquage du mannequin, il s'efforce à ce que le nez et/ou la bouche du mannequin soit hors de l'eau.

6.6.2. Description du matériel

Palmes:

La longueur des palmes ne doit pas excéder 65cm et la largeur 30 cm. Les palmes ne sont plus mesurées une fois chaussées. Le contrôle s'effectue de préférence à l'aide de chablon. Si un participant perd une ou les deux palmes, il n'est pas pour autant autorisé à refaire la discipline.

Mannequins:

Le mannequin réglementaire doit être étanche. Le poids du mannequin immergé est de 1.5 kg. L'arrière de la tête du mannequin doit être peint d'une couleur différente par rapport au reste du mannequin et par rapport à la couleur de l'eau.

6.6.3. Départ

Nageurs 1 et 2 avec un plongeon.

Nageurs 3 et 4 dans l'eau.

6.6.4. Relais

Chaque relais ne peut être réalisé que lorsque le concurrent précédent ait touché le bord du bassin. Exception nageur 3 (voir point 6.6.1.)

6.6.5. Pénalités

- Faux départ du premier nageur (5.3.)
- Départ anticipé (= départ des participants 2 et 4 avant que le participant précédent ait touché le bord du bassin; ou le nageur 3 n'a pas touché le bord du bassin lors de la remise du mannequin) : **250 points**
- Le nageur 2 remonte à la surface durant les 30 premiers mètres : **150 points**
- Lors du repêchage, le nageur 2 arrive à la surface de l'eau avant le mannequin: **150 points**
- Les nageurs 3 ou 4 lâchent le mannequin lors du remorquage: **150 points**
- Le concurrent ne s'efforce pas de garder le nez et la bouche du mannequin en dehors de l'eau (ils se trouvaient plus de 50% de la distance sous l'eau): **150 points**

6.6.6. Disqualification

- Le deuxième nageur n'amène pas le mannequin à la surface.

6.6.7. Sécurité

Dans le domaine de leur champ de supervision, les juges surveillent de près les différents plongeurs.

6.7. Lancer de la balle de sauvetage (4 x 2 balles)

6.7.1. Description de la discipline

Le lancer de la balle de sauvetage est effectué depuis une estrade mesurant 100 x 80 x 50 cm (longueur x largeur x hauteur). La cible est placée à 13 m pour les dames et à 18 m pour les hommes. La cible est divisée en cercles de 2, 4 et 6 m de diamètre. L'équipe dispose de 2 x 2 minutes pour lancer toutes les balles. Durant les interruptions, les balles déjà lancées peuvent être retirées de la zone du but. L'évaluation d'un jet n'a lieu qu'après immobilisation de la balle. Une balle lancée et évaluée puis déplacée par la suite ne sera pas évaluée à nouveau.

6.7.2. Description du matériel

Balles de sauvetage:

Les balles (cubes) de sauvetage officielles de la SSS (en mousse avec un filet en nylon); les balles sont mises à disposition.

Podium:

Podium en bois du dépôt de matériel de la SSS.

6.7.3. Départ

Départ, interruption, deuxième départ et fin par des signaux du fonctionnaire.

6.8. Concours de secourisme

6.8.1. Description de la discipline

L'appréciation correcte d'un patient est évaluée selon le schéma ABCD et le massage cardiaque externe (CPR) sur le mannequin.

L'épreuve est composée de deux parties indépendantes :

1^{ère} partie: appréciation du patient à l'aide du schéma ABCD selon les normes de la SSS

2^{ème} partie : massage cardiaque externe (CPR) sur le mannequin pendant 6 minutes.

Avant la première partie, les mannequins peuvent être installés et testés pendant 3 minutes avec l'aide d'un deuxième concurrent.

1^{ère} partie (schéma ABCD) avec évaluation.

Il n'y a pas de mesure de temps. Le concurrent indique au fonctionnaire à quel moment il a terminé l'appréciation du patient.

2^{ème} partie. Le départ est donné d'entente avec le fonctionnaire.

Le temps du massage cardiaque externe démarre automatiquement avec la première compression et se termine au bout de 6 minutes. Le fonctionnaire indique au concurrent la fin des 6 minutes.

6.8.2. Description du matériel

L'épreuve est réalisée sur un mannequin de réanimation de la marque Ambu (AmbuMan C). L'évaluation est faite par l'ordinateur.

6.8.3. Indications des résultats par oral ou par écrit au concurrent

Sur demande du concurrent, le fonctionnaire a la possibilité d'indiquer sur place les résultats suivants (par oral ou par écrit):

- Nombre total des points
- Nombre de points obtenus lors de la première partie (y compris les raisons lors d'une déduction de points lors de l'appréciation du patient)
- Fautes de respiration (nombre de respirations <0.5 et >1.0)
- Fautes de compressions (nombre de compressions <40mm et >50mm et le nombre de fautes dans la décompression)
- Nombre de cycles
- Vitesse des compressions (90 – 110 par minute)

Aucune autre indication (bande, graphique, etc.) n'est faite par rapport à l'épreuve.

6.8.4. Autres dispositions

- Toute personne (chef d'équipe, visiteur, etc.) qui n'est pas directement impliquée dans le concours CPR mais qui se tient néanmoins dans l'aire de l'épreuve de secourisme, doit donner suite aux indications des fonctionnaires.
- L'utilisation d'une montre pour le contrôle pendant la réanimation CPR de 6 minutes n'est pas autorisée.
- Les concurrents doivent s'inscrire en tant qu'équipe lors du contrôle d'entrée.
- Il n'est pas possible de changer le mannequin si un concurrent a l'impression que le mannequin ne lui convient pas (exception : mannequin défectueux – examen par le fonctionnaire).

7. Tableau d'évaluation

Le temps actuel, enregistré comme record suisse, fait référence pour 1000 points dans la discipline concernée. Est considéré comme record suisse le meilleur temps chronométré lors du championnat suisse ou lors d'un concours international.

Si lors du championnat suisse, un nouveau record suisse est enregistré, il compte l'année suivante comme marque de référence à 1000 points.

Le tableau d'évaluation actuellement en vigueur se trouve en annexe (1).

8. Représentation du responsable des concours SSS

Le responsable des concours a le droit de déléguer tous ses droits et obligations.

Ce règlement a été adopté lors de la séance de la commission de l'instruction du 10 décembre 2005 et approuvé par le comité directeur par voie de courriel.

Il entre en vigueur le 1^{er} janvier 2006 et remplace tous les anciens règlements des concours pour le Championnat Suisse de la SSS.

Responsable du domaine de l'instruction

Responsable des concours SSS

Christine Zaugg-Egli

Andreas Racheter

Schweizerische Lebensrettungs-Gesellschaft SLRG
 Société Suisse de Sauvetage SSS
 Società Svizzera di Salvataggio SSS
 Societad Svizra da Salvament SSS



Tableau d'évaluation

Disciplines		Temps indicatif pour 1'000 points		30.09.2005
		Cat. dames	Cat. Hommes	
6.1.	<u>Relais avec ceinture de sauvetage</u>	2:06.1	ChSuisse 04	1:45.9 ChMonde 04
6.2.	<u>Relais avec planche de sauvetage</u>	1:28.9	CHSuisse 04 Reiden	1:14.9 ChSuisse 04 Berne
6.3.	<u>Relais avec mannequin</u>	1:56.8	ChJeunesse 03	1:24.7 ChMonde 04
6.4.	<u>Nage d'obstacles</u>	2:18.0	Bodenseepokal 01	1:54,6 ChMonde 04
6.5.	<u>Relais avec corde de sauvetage</u>	5.08.8	ChSuisse 04 Coire	4:27.8 ChSuisse 05 Berne
6.6.	<u>Relais combiné avec palmes</u>	2:40.6	Deutschlandpokal 00	2:06.3 Deutschlandpokal 03
6.7.	<u>Lancer de la balle de sauvetage</u>	cercle intérieur cercle du milieu cercle extérieur		30 points 20 points 10 points
6.8.	<u>Concours de secourisme</u>	au maximum 200 points par concurrent		
	1 ^{ère} partie:	L'appréciation du patient doit être commentée de manière compréhensible dans une langue nationale (allemand, français ou italien).		
		<ul style="list-style-type: none"> - 10 points pour le contrôle de l'état de conscience (parler, pincer, incliner la tête en arrière) - 10 points pour l'alarme - 10 points pour le contrôle de la respiration (écouter, regarder, sentir) - 10 points pour 2 insufflations (ces insufflations ne sont pas évaluées avec les 6 minutes de réanimation CPR) - 10 points pour le contrôle des signes vitaux (respiration, bouger, toux, râlement, etc.) 		
	2 ^{ème} partie:	Idéal: 15 cycles = 30 insufflations + 450 compressions		
	Pour 150 points:			
	- cycles			13-17
	- insufflations	0.7-1.0l		27-33
	- compressions	40-50mm		405-495
	- fréquence	compr./min.		90-110
	Déductions des 150 points	Déviaton	Points en moins	
	- cycles	<13	4	
		>17	2	
	- insufflations	<0.5, >1.0l	2	
	nombre	<27	2	
	nombre	>33	1	
	- compressions et manque de décompression	<40, >50mm	0.5	
	- fréquence compr./min.	<90, >110	1	

SSS Commission technique